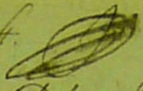


Marie Jeanne LANGAGNE

feme f. 

N<sup>o</sup> 29  
Langagne  
Marie Jeanne

L'an mil huit cent vingt cinq, le trente un Décembre neuf heures du matin, pardevant nous Louis Joseph Obert maire officier de l'état civil de la commune de Wixernes Département du pas de Calais canton de St Omer (Sud) sont comparus Jacques Joseph Broymart age de soixante sept ans ouvrier maçon, et Jacques Joseph Delecty age de trente un an ouvrier papetier beau fils de la défunte son deux Domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré qu'hier six heures du matin Marie Jeanne Langagne age de soixante deux ans menagère domiciliée en cette commune épouse du premier Déclarant est décédée en sa maison et de l'audir Wixernes et a son Signé le présent acte les deux temoins ayant déclaré n'avoir jamais vu Signés après lecture faite

